



CC du Grand Chambord (Siren : 244100798)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Bracieux
Arrondissement	Blois
Département	Loir-et-Cher
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	26/12/2001
Date d'effet	01/01/2002

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Gilles CLEMENT

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	22 avenue de la Sablière
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	41250 Bracieux
Téléphone	02 54 46 53 80
Fax	02 54 46 53 81
Courriel	com.paysdechambord@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	Redevances eau et assainissement

Population

Population totale regroupée	21 367
-----------------------------	--------

Densité moyenne 45,81

Périmètre

Nombre total de communes membres : 17

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
41	Bauzy (214100133)	280
41	Bracieux (214100257)	1 278
41	Chambord (214100349)	123
41	Courmemin (214100687)	525
41	Crouy-sur-Cosson (214100711)	520
41	Fontaines-en-Sologne (214100869)	653
41	Huisseau-sur-Cosson (214101040)	2 371
41	La Ferté-Saint-Cyr (214100851)	1 070
41	Maslives (214101297)	751
41	Montlivault (214101487)	1 370
41	Mont-près-Chambord (214101503)	3 344
41	Neuvy (214101602)	332
41	Saint-Claude-de-Diray (214102048)	1 767
41	Saint-Dyé-sur-Loire (214102071)	1 136
41	Saint-Laurent-Nouan (214102204)	4 388
41	Thoury (214102600)	419
41	Tour-en-Sologne (214102626)	1 040

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 19

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <i>Gestion de l'eau potable : production et distribution.</i>
- Assainissement collectif <i>Gestion de l'assainissement collectif (collecte et traitement).</i>
- Assainissement non collectif <i>la gestion de l'assainissement non collectif : ? Contrôle de conception, de réalisation et de bon fonctionnement des installations dans le cadre du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif). ? Mise en place et gestion des aides financières en provenance de tiers pour la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif. ? Assistance aux particuliers dans la gestion de systèmes d'assainissement non collectif.</i>
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <i>la collecte, le traitement et la valorisation des déchets des ménages et assimilés.</i>
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>la collecte, le traitement et la valorisation des déchets des ménages et assimilés.</i>
Sanitaires et social
- Action sociale

Portage des repas à domicile dans le cadre de la coordination des politiques visant à permettre le maintien à domicile des personnes âgées et/ou dépendantes.

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

Acquisition de terrain, création, aménagement, entretien et gestion de nouvelles zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique permettant à la Communauté de valoriser des terrains disponibles pour l'accueil d'entreprises,

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

Actions nouvelles de portage ou de rénovation destinées à permettre le maintien du dernier commerce de première nécessité d'un secteur d'activité, Aides aux entreprises, Acquisition, création, aménagement et gestion foncière et immobilière de bâtiments destinés à l'accueil et à l'activité d'entreprises.

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

Les équipements à vocation sportive reconnus d'intérêt communautaire sont les suivants : ? les gymnases Marie Curie de St Laurent Nouan, Hubert Fillay de Bracieux et du Bellaugéon de Mont Près Chambord. ? les dojos de St Laurent Nouan, de Bracieux et de Chambord. ? le stand de tir de Mont près Chambord. ? la piscine couverte de Saint-Laurent-Nouan.

Construction, gestion et aménagement de nouveaux équipements sportifs de même nature que ceux énoncés ci-dessus.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Elaboration, révision et suivi d'un schéma de cohérence territoriale (SCOT) et de schémas de secteurs.

- Schéma de secteur

Elaboration, révision et suivi d'un schéma de cohérence territoriale (SCOT) et de schémas de secteurs.

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Création et aménagement de zones d'aménagement concerté dans des domaines liés à une compétence exercée par la Communauté de Communes.

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Actions de travaux neufs ou d'entretien touchant la chaussée et les dépendances des voies suivantes : - les voies desservant les zones d'activités économiques, - les voies reliant entre elles, hors agglomération, deux communes de la communauté ou leurs voisines immédiates ou une commune de la communauté à une voie départementale, - en-dehors des critères précédents, la rue du Tranchet, le chemin du Callou, le chemin des Loges et la rue du Château d'eau situées sur les communes de Neuvy, Tour en Sologne et Bracieux, - les voies desservant les équipements gérés par la communauté (déchetteries?), - les pistes cyclables définies dans le cadre du dispositif " châteaux à vélo " en site propre, et hors agglomération pour les pistes cyclables en voie partagée.

Développement touristique

- Tourisme

étude, construction, aménagement, extension, gestion et entretien de nouvelles structures et de nouveaux équipements destinés à l'accueil du public touristique à l'exclusion des hébergements et de la restauration, accueil, information, promotion, animations touristiques du territoire communautaire à condition qu'ils concernent majoritairement un public touristique et qu'ils fassent l'objet d'une communication au moins à l'échelle de la communauté à l'exclusion de la promotion spécifique à un site.

Logement et habitat

- Politique du logement non social

Dans le domaine du logement, la Communauté de communes est compétente pour : la mise en ?uvre d'un observatoire du logement sur le territoire la création, la gestion et l'entretien de nouveaux logements locatifs sociaux, en relation avec les organismes sociaux ; la mise en ?uvre ou l'animation d'opérations nouvelles de restauration de l'habitat rural. - - la réalisation, la gestion et l'entretien d'aires d'accueil des gens du voyage en conformité avec le schéma départemental. la construction ou la rénovation de logements locatifs sociaux associés aux opérations de maintien de commerces de

première nécessité.

- Politique du logement social

Dans le domaine du logement, la Communauté de communes est compétente pour : la mise en œuvre d'un observatoire du logement sur le territoire la création, la gestion et l'entretien de nouveaux logements locatifs sociaux, en relation avec les organismes sociaux ; la mise en œuvre ou l'animation d'opérations nouvelles de restauration de l'habitat rural. - - la réalisation, la gestion et l'entretien d'aires d'accueil des gens du voyage en conformité avec le schéma départemental. la construction ou la rénovation de logements locatifs sociaux associés aux opérations de maintien de commerces de première nécessité.

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire

Dans le domaine du logement, la Communauté de communes est compétente pour : la mise en œuvre d'un observatoire du logement sur le territoire la création, la gestion et l'entretien de nouveaux logements locatifs sociaux, en relation avec les organismes sociaux ; la mise en œuvre ou l'animation d'opérations nouvelles de restauration de l'habitat rural. - - la réalisation, la gestion et l'entretien d'aires d'accueil des gens du voyage en conformité avec le schéma départemental. la construction ou la rénovation de logements locatifs sociaux associés aux opérations de maintien de commerces de première nécessité.

Autres

- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage

Dans le domaine du logement, la Communauté de communes est compétente pour : la réalisation, la gestion et l'entretien d'aires d'accueil des gens du voyage en conformité avec le schéma départemental.

- Autres

Etablissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques ».

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
41	Syndicat mixte de l'Agglomération Blésoise (254177843)	SM fermé	129 827
41	Syndicat mixte d'adduction d'eau potable de Saint Dyé sur Loire (254100852)	SM fermé	3 261
41	Syndicat mixte d'adduction d'eau potable de COURMEMIN (254100712)	SM fermé	1 144
41	Syndicat mixte du Pays des Châteaux (254103237)	SM ouvert	129 827
41	Syndicat mixte de collecte et de traitement des déchets du Blaisois VAL ECO (254103054)	SM fermé	122 134
41	Syndicat mixte d'élimination des ordures ménagères du groupement de Mer (254100472)	SM fermé	33 628
41	Syndicat mixte d'adduction d'eau potable de Saint Claude de Diray (254100092)	SM fermé	11 808
41	Syndicat mixte ouvert "Loir-et-Cher Numérique" (200046050)	SM ouvert	344 289

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)